Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260702-DE5CM020726-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02.07.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 20
Représentés : 23
Date convocation : 26.06.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 02 juillet 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, MAYADOUX Denis, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, CABON Vanessa, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, SILVESTRE Benoit, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane, LABBE Sylvie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel,

ABSENTS EXCUSES : TURPIN Gwenn, NAYARADOU Nadine, GEORGEL Bruno,

REPRESENTÉS : NAYARADOU Nadine a donné pouvoir à BUQUEN Muriel
TURPIN Gwenn a donné pouvoir à JAVAUDIN Nancy,
GEORGEL Bruno, a donné pouvoir à FIAMMINGO Jean-Luc,

SECRETAIRE DE SEANCE : LE TALLEC Thomas

5. Intercommunalité : Désignation des membres des commissions communautaires de Quimperlé Communauté

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire de Quimperlé Communauté du 05 mai dernier, il a été acté la création de 7 commissions thématiques :

- Finances
- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat)
- Cycles de l'eau (grand cycle, eau et assainissement)
- Culture – Pays d'Art et d'Histoire
- Solidarités (enfance jeunesse sport, initiatives sociales et santé)
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi)
- Environnement (déchets, environnement, énergie, plan Climat, alimentation)

Il indique que chaque commune dispose, au maximum, de deux représentants par commission, les Vice-présidents n'étant pas comptabilisés dans ce quota.

Monsieur le Maire précise que ces représentants peuvent être des élus communautaires ou municipaux.
Il est également demandé à chaque commune de veiller à ce que les désignations reflètent une représentation pluraliste des élues de son Conseil Municipal.

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder à la désignation des membres des commissions de Quimperlé Communauté comme suit :

Commission	Sièges Majorité	Sièges Minorité
Commission Finances	Denis MAYADOUX, Jean-Luc FIAMMINGO	
Commission Aménagement	Christophe ULVE, Denis MAYADOUX	/
Commission Cycle de l'Eau	Yannick BOUGUENNEC	Laurent PORTIER

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260702-DE5CM020726-DE

Commission	Sièges Majorité	Sièges Minorité
Commission Culture – Pays d'Art et d'Histoire	Muriel BUQUEN, Nadine NAYARADOU	
Commission Solidarités	Bruno GEORGEL, Muriel BUQUEN	/
Commission Attractivité	Nadine NAYARADOU	Corinne MARSCHAL-PATUREAUX
Commission Environnement	Stéphanie HARRAULT, Yannick BOUGUENNEC	/
TOTAL	12	2

L'élection s'effectue au scrutin secret sauf accord unanime contraire (article L 2121-21 du CGCT).

M. le Maire propose un vote à main levée. Le conseil municipal approuve le vote à main levée.

Vote :
Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉSIGNE** les membres des commissions de Quimperlé Communauté comme mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité par 23 voix Pour
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 07/07/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT